

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LE VIGEN

Séance publique du 28 novembre 2024

DEPARTEMENT :

HAUTE VIENNE

Arrondissement :

LIMOGES

Canton :

CONDAT/VIENNE

Commune :

LE VIGEN

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONNET Jean-Luc, Maire.

Présents : BONNET Jean-Luc, AUFORT Jean-Michel, AUXEMERY Serge, LAPLAUD Armand, BARRIER Micheline, DELORD Patrick, CORNEE Nicolas, HERVY Christine, SALESSE Emilie, SORET Marie-Ange, AUDEVARD Murielle, BIASSE Sacha, FLOIRAT Pascal, POISON Raoul,

Absents excusés avec délégation de pouvoirs : BUISSON Nathalie donne pouvoir à SORET Marie-Ange, BAUDOU Sylvie donne pouvoir à LAPLAUD Armand, NIEL Laurent donne pouvoir à BARRIER Micheline

Absent : FARNIER Didier, EVENE Pierre-Adrien

Nombres de membres	
En Exercice	19
Présents	14
Votants	17

Date de convocation
14/11/2024

Date d'affichage
29/11/2024

CONSIDERANT la possibilité pour la commune de vendre 4 terrains communaux pour la création, après détachement de 6 lots à bâtir

CONSIDERANT les parcelles :

- AC n°109 au Coudert pour détachement de 2 lots à bâtir (1054 m² et 692 m²)
- AT n° 54 aux Farges pour un détachement de 1 lot (969 m²)
- AT n° 47 aux Farges pour un détachement de 1 lot (589 m²)
- AD n° 268 à Puy Mery pour un détachement de 2 lots (1355 m² et 1329 m²)
-

CONSIDERANT la nécessité de faire appel à un géomètre afin de permettre d'établir les documents d'urbanismes suivants :

- Demande de certificat d'urbanisme
- Établissement de demande de déclaration préalable
-

CONSIDERANT la nécessité de faire appel à un géomètre afin de permettre d'établir la division parcellaire et le bornage contradictoire

CONSIDERANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

DECIDE

- **D'autoriser** le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs aux études et démarches en vue de la vente des 6 terrains cités

Objet de la délibération :

**AUTORISATION A
ENGAGER LE
PROCESSUS DE
VENTE DE 4
TERRAINS
COMMUNAUX POUR
LE DETACHEMENT EN
6 LOTS A BATIR**

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 087-218720506-20241129-2024_254-DE



- De préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au budget

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Jean-Luc BONNET



Certifié exécutoire par Jean-Luc BONNET

- Compte tenu de la transmission en Préfecture le 29/11/2024
- Et la publication le 29/11/2024

Le Maire

Jean-Luc BONNET

